

Avec sa 11e édition de Start You Up, August Debouzy veut rendre le droit accessible pour les pépites techs de demain

En inaugurant la 11e édition de Start You Up, le cabinet August Debouzy veut soutenir les startups techs prometteuses en rendant le conseil juridique accessible. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 novembre 2023 pour intégrer le programme et tenter de remporter un accompagnement juridique sur-mesure.

Temps de lecture : minute

15 novembre 2023

Les problématiques juridiques, fiscales et sociales ne font pas partie du top 3 des priorités des entrepreneurs. Ces derniers, focalisés sur la croissance, le marketing et l'adéquation de leur produit avec la problématique de leurs clients négligent bien souvent ces aspects, pourtant essentiels pour la sécurité de l'entreprise. En outre, les frais associés aux services juridiques peuvent constituer un frein pour une jeune entreprise, qui préférera alors allouer ses ressources financières au développement de son produit.

Conscient de cette problématique, le cabinet August Debouzy a créé en 2013 le programme Start You Up. Ce dispositif permet à des startups techs prometteuses de bénéficier d'un soutien juridique sur-mesure de la part des avocats du cabinet. Les candidatures sont actuellement ouvertes pour rejoindre la 11e édition de ce programme, qui donnera lieu à l'accompagnement de 5 jeunes pousses.

Accompagner juridiquement les startups pour leur permettre de se concentrer sur leur développement

Pour sélectionner les jeunes pousses qui bénéficieront d'un accès à Start You Up, August Debouzy organise une première phase de sélection sur dossier. Après l'envoi des candidatures, près de 15 entreprises seront choisies et pitcheront leur projet devant des membres du cabinet le 14 décembre 2023. Cinq d'entre elles seront ensuite sélectionnées pour bénéficier d'un accompagnement de 200 heures de conseils juridiques grâce à une offre spéciale de 300 euros HT par mois. Les startups seront également parrainées par un associé du cabinet. Cette offre

est valable pendant un an, sans engagement, et ce sur tous les domaines du droit traités par le cabinet. L'année dernière, Sorella, Care Foormi, Horizom, Fresh Afrika, Sève et Katalyz ont pu bénéficier de cet accompagnement. Le programme démarrera en février 2024.

La sélection se fera au regard du profil et de l'expertise du candidat, l'attractivité de son projet, son caractère innovant, son business plan et ses perspectives de développement, mais également les technologies éventuellement utilisés : réalité virtuelle, objets connectés, Big Data, analyse prédictive, cybersécurité, intelligence artificielle, blockchain, interfaces conversationnelles, plateformes cloud collaboratives, ... L'entreprise doit également avoir été créée depuis moins de 3 ans, et être immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

L'objectif de cet accompagnement est de permettre aux startups de se concentrer sur leurs problématiques métiers et clients, tout en sécurisant les aspects juridiques de leur activité. Les lauréats recevront un accompagnement dans des domaines variés, comme la rédaction et la négociation de contrats, le financement de la croissance, la structuration juridique et fiscale que pour des problématiques de propriété intellectuelle ou de ressources humaines.

« August Debouzy m'a été recommandé plusieurs fois par le passé [et] le concours Start You Up est une opportunité incroyable pour prendre contact et bénéficier d'un accompagnement de qualité », affirme Pierre Saudin, cofondateur et CEO de PalRe. « Le secteur de la MedTech est fortement réglementé, les enjeux juridiques pour PalRe sont très importants. Cela passe par la conformité au RGPD, la gestion des données personnelles sensibles, la rédaction de contrats avec des centres médicaux publics et privés ou encore la stratégie de propriété intellectuelle. »

Cet accompagnement est valable en droit français, mais ne comprend pas les frais relatifs à des procédures, contentieux en cours, enregistrements ou démarches administratives, ou encore des dossiers exceptionnels comme une levée de fonds, une acquisition ou une cession.

Par ailleurs, les startups bénéficiant de Start You Up disposeront d'un accès à la communauté The Tribe. Fondée en 2018, The Tribe donne accès à un réseau de membres du cabinet mais également aux alumni du programme. De nombreux ateliers et formations y sont proposés (levée de fonds, embaucher son premier salarié, RGPD et protection des données, ...). A la fin de l'accompagnement, les startups pourront, si elles le souhaitent, continuer à collaborer avec le cabinet, comme Alsid et Hyperlex qui ont été accompagnés dans leurs levées de fonds, d'un montant respectif de 13 millions et 4 millions.

« On est allé chercher le programme Start You Up à un moment où Katalyz était en train de se structurer sur toute la partie commerciale, et cette structuration devait nécessairement passer par une structuration sur les différents pans juridiques » affirme Thomas Ebrard, cofondateur de Katalyz. « Ils ont fait la différence à l'époque où on était en train de signer un nouveau contrat avec une entreprise qui nous avait demandé tout un tas de documents que nous n'avions jamais dû fournir auparavant. August Debouzy a réussi en quelques jours avec nous à sortir une première version grâce à laquelle nous avons pu avancer dans notre deal, et le mener à terme. Aujourd'hui, ce client est chez nous ! »

Les candidatures pour le programme Start You Up sont ouvertes jusqu'au 30 novembre 2023. Pour candidater au programme Start You Up, rendez-vous [ici](#).



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

[JE M'INSCRIS](#)

Article écrit par Maddyness avec August Debouzy